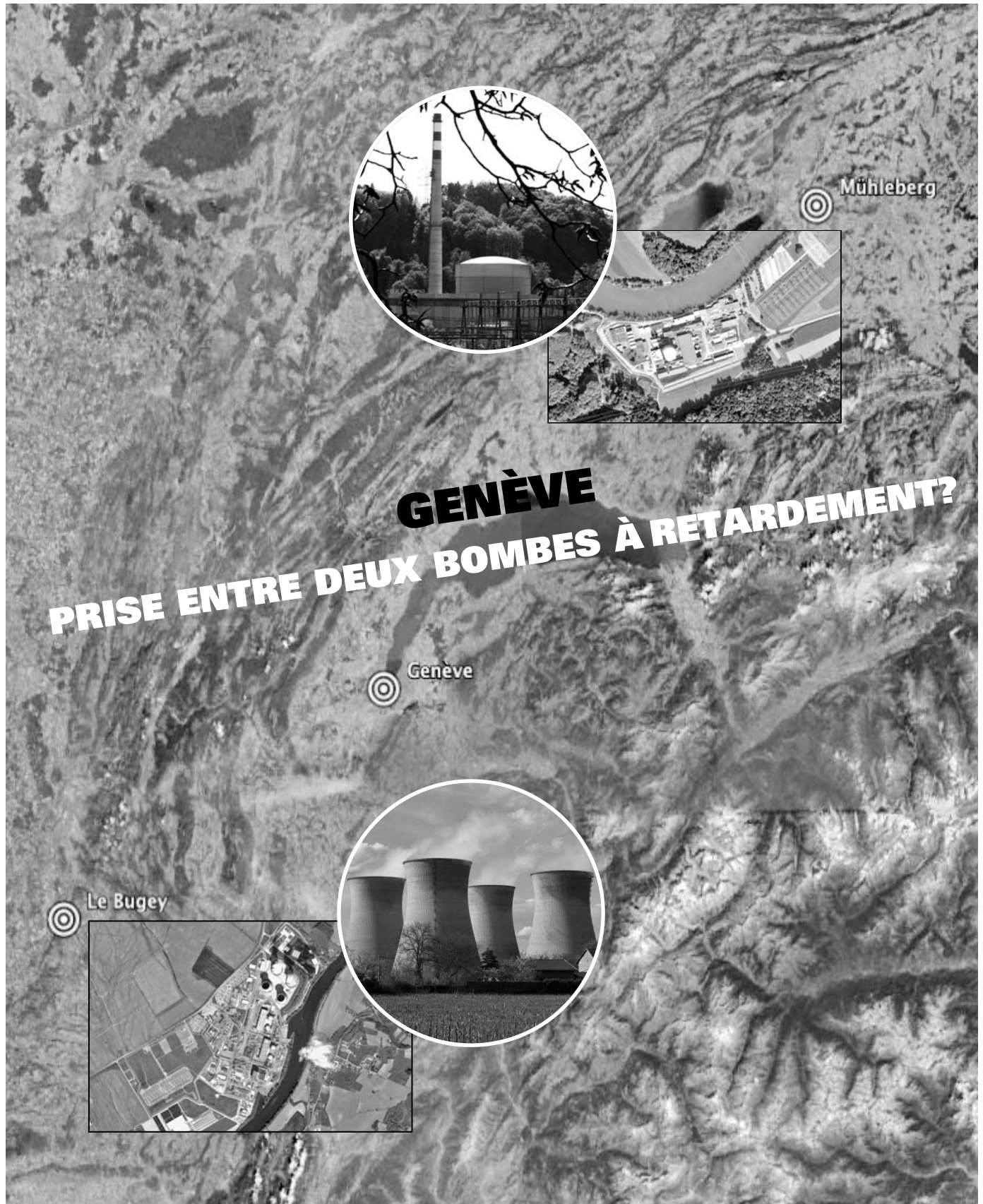


CONTRASTOM



GENÈVE PRISE ENTRE DEUX BOMBES À RETARDEMENT?

sommaire n° 109

Couverture	
Edito <i>Anne Cécile</i>	3
Genève Nouvelle Constitution genevoise <i>Anne Cécile</i>	4-5
Genève Services industriels de Genève (SIG) <i>Eric Peytremann</i>	6
Genève Deux japonais viennent à Genève <i>Odile Gordon-Lennox</i>	6-7
Suisse La saga des déchets radioactifs en Suisse <i>Eric Peytremann</i>	8
Suisse Actualités nucléaires suisses <i>Erwin Weiss</i>	8-9-10
Suisse Lucens encore et toujours <i>Philippe Progin</i>	10
France Contratom manif à Lyon <i>Corinne Goehner-da Cruz</i>	11
France Les gaz de schiste, c'est quoi? <i>Toulouse</i>	12
International Assises Transfrontalières <i>Olivier de Marcellus</i>	13
International Three Mile Island <i>Article et photos JJK</i>	14-15

PARTICIPEZ À LA VIGIE

pour une heure, un jour, une semaine... à Genève
(HÉBERGEMENT PRÉVU).

Depuis le 26 avril 2007, tous les jours ouvrables de 8h à 18h, les Vigies d'IndependentWHO stationnent devant le siège de l'OMS à Genève, pour réclamer l'indépendance de l'OMS afin qu'elle accomplisse son devoir d'«amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible» y compris dans le domaine du nucléaire.

INSCRIPTIONS VIGIES:

Paul Roullaud 0033 240 87 60 47
paulroullaud@free.fr

ContrAtom

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 740 46 12

www.contrAtom.ch

info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1250 exemplaires
- Graphisme atelier Comput
- Imprimerie du Lion

- Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F
Abonnement au journal uniquement 30.- F
Soutien: 60.- F
ou plus....

Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.

**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent
CCP 12-13446-0**



Découvrez et faites découvrir la revue

S!lence

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Abonnement-découverte: 45.- Fr.s les 6 premiers numéros.
Ou abonnement d'un an: 85.- Fr.s les 12 numéros.

Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à **ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8** en demandant soit un bulletin de versement pour l'abonnement soit un numéro d'essai.

Vous pouvez aussi payer directement sur le **CCP: 17-497696-4 ContrAtom-Abonnement Silence-1205 Genève**





Pour ce billet de fin d'année, j'aurais rêvé de vous pondre un message optimiste, joyeux et encourageant, style: «Réjouissez-vous, cette fois-ci on est bon, la sortie du nucléaire c'est pour demain!»

Mais voilà, en jetant un coup d'œil dans le rétroviseur de l'année écoulée, je reste plutôt perplexe face à l'ambiguïté, l'incertitude et le flou qui plane sur cette hypothétique sortie et sur son accomplissement.

Du côté de nos autorités fédérales, on affirme, certes, garder le cap de l'option de la sortie du nucléaire, mais jusqu'à présent aucune échéance n'est fixée pour la fermeture de nos cinq chaudières à plutonium. Prévues pour une durée de fonctionnement de 30 ans, trois d'entre elles comptent 40 ans d'âge et plus: **Beznau I**: 43 ans, la plus vieille centrale nucléaire encore en activité sur le plan mondial! **Beznau II**: 41 ans et **Mühleberg**: 40 ans!

Depuis de nombreuses années, ContrAtom suit de près les «péripiéties» autour de la centrale de Mühleberg! Le 11 mars dernier, un an jour pour jour après la catastrophe de Fukushima, nous étions présents à la manif «Sortons du nucléaire» devant la centrale de Mühleberg pour exiger son arrêt. Malgré le caractère dramatique de l'événement tragique rappelé ce 11 mars, l'ambiance était plutôt joyeuse marquée par la décision inespérée du Tribunal administratif fédéral qui venait d'ordonner l'arrêt de Mühleberg pour juin 2013, en raison de graves lacunes touchant à la sécurité de l'installation. L'euphorie fut de courte durée: peu de temps après les FMB, propriétaires de la centrale, firent recours contre cette décision auprès du Tribunal Fédéral, (la plus haute instance juridique du pays), suivies dans cette démarche par le DETEC (Dép. féd. de l'énergie). Comment comprendre l'attitude ambiguë de nos autorités qui, d'un côté soutiennent le postulat d'une Suisse sans atome et de l'autre s'oppose à l'arrêt de Mühleberg, malgré tout le danger qu'elle représente?

A chaque fois qu'il est question de sécurité, nos autorités disent s'en remettre totalement à l'IFSN (Inspection fédérale de la sécurité nucléaire) et c'est bien là que réside le problème: les conclusions de l'IFSN sont toujours favorables aux exploitants: il ne faudrait surtout pas arrêter une centrale! La raison en est simple: tous les experts composant l'organisme de sécurité proviennent du même sérail: l'industrie nucléaire. Ça sent le copinage à plein nez! Et le problème est identique en ce qui concerne la Nagra, la société coopérative nationale pour le stockage des déchets nucléaires: «le contrôleur est le copain de celui qu'il contrôle» dénonce Maco Buser, géologue indépendant qui a démissionné en juin 2012 de la commission de la sécurité nucléaire parce qu'il ne supportait plus cette situation.

En résumé: **toute la sécurité nucléaire dépend du lobby de l'atome!** Comment, dans ces conditions faire encore confiance à de tels organismes?

Pour revenir à Mühleberg, un espoir subsiste malgré tout de la voir être fermée en 2013. En effet, si le Tribunal Fédéral n'a pas encore rendu son jugement au sujet du recours qui s'oppose à sa fermeture, il a par contre refusé «l'effet suspensif» demandé par les FMB qui voulaient pouvoir continuer à exploiter la centrale si le TF n'avait pas encore annoncé son jugement fin juin 2013. **En clair, si le TF n'a pas rendu son jugement fin juin 2013, Mühleberg doit être stoppée!**

Olà, les contrAtomistes, gardez une bouteille de champagne au frais!

Youpi, je la tiens ma note optimiste pour terminer ce message que je vais clore par un immense **MERCI** pour votre fidélité, vos encouragements moraux et financiers, et tous ces liens d'amitié qui se sont tissés à travers notre longue lutte commune!

Courage!... et à la prochaine occasion rendez-vous sur le terrain!

...les panneaux jaunes sont prêts!

Anne-Cécile



NOUVELLE CONSTITUTION GENEVOISE

EXIT NOTRE ARTICLE SUR L'ÉNERGIE 160E

Le 14 octobre dernier, la nouvelle Constitution genevoise a donc été acceptée par 54% de « oui » avec une participation de moins de 32% du corps électoral!

Pour ContrAtom, la disparition de l'art.160E découlant de cette acceptation est un coup dur à avaler! Cet article, issu de l'initiative populaire antinucléaire «L'énergie notre affaire», adoptée en 1986 en votation populaire, fondait de manière détaillée une politique de l'énergie antinucléaire et écologique. Or, le voilà dépecé et remplacé par quelques dispositions disjointes, contradictoires et insuffisantes. Disjointes parce que nous ne voyons pas pourquoi l'interdiction des centrales nucléaires (art.169 nouveau) figure dans un article séparé de celui de l'Energie (art.167 nouveau). Contradictoires parce que cet article 167 prescrit en a) un approvisionnement en énergie et en b) la réalisation d'économies d'énergie. Insuffisantes parce que l'interdiction de la climatisation et du chauffage électrique a tout bonnement disparue.

Des suppressions mal venues

De plus, dans le nouvel article 169, qui est la reprise du point 5 de feu notre 160 E, la phrase: «*les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, etc...*», les qualificatifs « juridiques et politiques » sont remplacés par: «*tous les moyens à leur disposition et dans la limite de leurs compétences*». Pas sûr qu'avec ce nouveau texte nos autorités cantonales auraient jugé « dans leurs compétences » de déposer un recours juridique contre ICEDA, le dépôt de déchets nucléaires au Bugey, comme elles l'ont fait récemment.

Services Industriels

Souci aussi pour le rôle attribué aux Services Industriels. En décembre 2007, nous avons réussi à faire inscrire dans la Constitution, suite à une initiative populaire, le **monopole de la distribution d'eau et d'électricité attribué aux seuls S.I.G** pour éviter toute tentative de privatisation.

Dans la nouvelle Constitution, cette disposition devient:

«Art.168. Services industriels

L'approvisionnement et la distribution d'eau et d'électricité, ainsi que l'évacuation et le traitement des eaux usées, constituent un monopole cantonal dans la mesure permise par le droit fédéral.

Ce monopole peut être délégué à une institution de droit public.

On parle déjà du lancement d'une initiative rétablissant le monopole des S.I, mais il faudra dès lors compter avec l'augmentation des signatures requises pour faire aboutir une initiative selon la nouvelle Constitution.

Veillons au grain!

Bien que la situation engendrée par l'acceptation du nouveau texte constitutionnel ne soit pas des plus réjouissante (et s'il ne s'agissait que du chapitre «énergie») ce n'est pas le moment de baisser les bras : il est indispensable d'être attentif aux lois d'application décidées par le Grand Conseil car c'est à lui que revient maintenant le rôle de transcrire en lois le contenu de la nouvelle chartre.

Pour ce qui est des dispositions détaillées de feu notre 160E, il y a fort à parier que la plupart d'entre elles vont malheureusement être balayées.

Restons donc sur nos gardes et veillons au grain!

Anne-Cécile

et les photos JJK





SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE (SIG)

Une grande installation photovoltaïque sur le toit de Palexpo

Selon un communiqué des Services industriels de Genève (SIG) et de Palexpo SA, le 16 octobre 2012 a été inaugurée la plus grande centrale solaire photovoltaïque de Suisse, construite sur le toit de Palexpo. La production électrique de ces 15'000 panneaux solaires s'élève à 4,2 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 1350 ménages genevois. C'est le triple de la plus grande centrale solaire construite jusqu'ici en Suisse.

Il est de plus en plus lointain, le temps où les SIG étaient un repaire de nucléocrates fermés à toute notion d'économies d'énergie ou de nouvelles énergies renouvelables. Or ces dernières années, on a vu éclore sous la houlette des SIG, un programme d'économie d'électricité tel que Eco21. Dans un autre registre, la construction d'installations photovoltaïques a commencé et se poursuit, ainsi que, hors du canton, divers projets d'éoliennes. Certes, les quantités d'électricité produites par ces programmes restent marginales par rapport au total consommé, mais ces programmes sont bel et bien lancés et, avec une volonté politique persistante, finiront par produire une part significative de l'électricité dont ce canton a besoin.

L'évolution favorable des SIG n'est pas due au hasard, car outre la politique énergétique du canton, à laquelle bien entendu les SIG sont soumis, la composition elle-même du Conseil d'administration a influencé la marche des affaires, puisque les représentants de milieux et de sensibilités divers y sont représentés. On se souviendra que ContrAtom avait lutté avec succès à deux reprises, en 2008, et encore en juin

2012, contre des projets de lois qui restreignaient gravement cette diversité, tant au niveau du Grand Conseil qu'à celui des communes.

Des citernes inutilisées à la casse

Selon un communiqué de presse des Services industriels de Genève, ces derniers ont entrepris la démolition de cinq citernes inutilisées depuis des années. Ces citernes contenaient des stocks d'hydrocarbures, réserves de secours devenues obsolètes. Trois autres citernes, dont une contient encore des hydrocarbures, ne peuvent être démantelées pour le moment.

La surface de 7'500m² ainsi libérée pourra accueillir environ 4'200 panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 1,4 MW soit l'équivalent de la consommation annuelle de 400 ménages.



On notera à ce propos qu'à Genève, comme ailleurs en Suisse, environ la moitié de l'énergie est consommée pour le chauffage et l'eau chaude. A Genève, où le chauffage électrique reste interdit pour le moment – cette interdiction ne figure pas dans la nouvelle constitution – le chauffage des immeubles est de plus en plus, lentement mais inexorablement, assuré par le gaz au lieu du mazout, ce dernier étant plus polluant que le gaz.

Eric Peytremann

FUKUSHIMA

Deux japonais viennent témoigner à Genève

Une ville antinucléaire, quel rêve ce doit être pour le maire de Futaba dont la ville est rayée de la carte à cause de la radioactivité et dont la population est bannie pour des décennies depuis l'explosion de la centrale de Fukushima, à 3 km de chez lui. Venu à Genève pour témoigner à l'ONU, le maire Katsutaka Idogawa a été reçu par le maire de Genève Rémy Pagani, qui a pu lui exprimer toute la sympathie et le soutien des Genevois.

Plusieurs membres de ContrAtom et de *Independent Who* étaient de la partie. «Y a-t-il d'autres maires qui se joignent à vous pour protester contre la politique du gouvernement

japonais qui ignore les problèmes de santé des populations qui doivent vivre ou même retourner dans les zones contaminées?» demande Rémy Pagani. «Non, je suis le seul!» «Comment expliquez-vous cela?» «Parce que les autres maires croient les mensonges des autorités qui minimisent le danger. Elles ne donnent pas les mesures réelles de la radioactivité. Elles ont aussi multiplié par 20 les doses maximales recommandées par les organisations spécialisées internationales: 20mSv par an chez nous et 1mSv seulement dans le reste du monde. Nous sommes des cobayes.»

Le maire de Futaba nous montre qu'après Tchernobyl les autorités de l'Union soviétique avaient évacué les populations de zones bien moins polluées. Nous savons que même ainsi, le nombre d'enfants malades à l'heure actuelle

dans les zones non-évacuées est estimé à 80% par les pédiatres locaux. Le maire vient chercher du soutien pour que les enfants soient évacués dans des régions saines de leur pays. Son courage déterminé impressionne.

Au Conseil des droits de l'Homme

Après l'atmosphère chaleureuse de la réception à la mairie, la réunion d'information organisée à l'ONU était du genre sévère. Il s'agissait pour le maire et pour l'avocat qui l'accompagnait de faire connaître la vérité sur la situation des habitant-e-s, évacués ou non, en priorité l'état de santé des enfants. Ils avaient préparé des recommandations à présenter au gouvernement japonais, qui était en train de passer au Conseil des Droits de l'homme son examen périodique sur le respect des droits humains dans leur pays. Procédure lourde mais qui permet aux associations d'interpeller leurs autorités sur les violations des droits avec le monde entier comme témoin. Des enfants non soignés qui mangent de la nourriture contaminée, respirent de l'air radioactif, c'est une atteinte aux droits de l'enfant. Une presse bâillonnée, des informations mensongères, c'est une atteinte au droit à la liberté d'expression et à l'information.

Droit à l'évacuation pour les enfants menacés

Maître Toshio Yanagihara représente 14 enfants du «*Fukushima collective evacuation trial*» qui ont déposé plainte pour obtenir leur évacuation de la ville de Koriyama, fortement contaminée. Ce procès est en cours. S'il est gagné, ceci établira un droit à l'évacuation de tous les enfants en danger. On estime leur nombre de 200000 à 300000. L'avocat analyse comment son gouvernement applique bien les leçons qu'il a tirées de Tchernobyl pour éviter les frais d'indemnisation et pour ne pas nuire à l'industrie nucléaire: augmenter les doses admissibles, cacher les maladies déjà apparentes en ne prenant pas systématiquement les mesures de radioactivité interne et en n'établissant pas de statistiques, contrôler l'information...

Désinformation officielle

Le maire Katsutaka Idogawa reprend ses paroles du matin. Nous voyons des photos des nouveaux appareils de mesure installés par les autorités: ils affichent 40% moins de radioactivité ambiante que ceux qui étaient réglés sur les normes internationales. Un jeune étudiant japonais, Takafumi Honda, qui représente le «*World network for saving the children from radiation*», vient nous lire une lettre d'une adolescente de la région de Fukushima qui est inquiète et se demande si elle pourra avoir des enfants et s'ils seront normaux.

Le professeur Michel Fernex parle des anomalies congénitales qui surviennent après l'ingestion ou l'exposition à la radioactivité: le génome est attaqué et des anomalies apparaissent. Ces anomalies se transmettent aux générations suivantes. On note déjà autour de Fukushima une augmentation des fausses-couches et de la mortalité

périnatale, des nouveaux-nés au poids réduit, des enfants avec des anomalies de la glande thyroïde, des morts subites. Les cancers apparaîtront plus tard, nous dit-il. Il est urgent que les enfants et les femmes enceintes soient évacués et qu'une nourriture saine soit disponible pour tou-te-s les habitant-e-s.



Devant l'OMS, depuis 5 ans...

Les Japonais sont aussi aller saluer les vigies du collectif «Independent WHO», militant-e-s qui veillent tous les jours devant l'OMS depuis plus de 5 ans, en demandant que l'OMS fasse son travail qui est d'assurer la meilleure santé possible aux populations. Or l'OMS n'a plus de département qui s'occupe de l'effet des radiations sur la santé. Elle a abdiqué ses responsabilités et cautionne les politiques du lobby nucléaire, lui-même soutenu par les puissances nucléaires.

Nos hôtes et les vigies présentes étaient très émus par cette visite qui symbolise la solidarité réciproque et l'engagement de tant d'associations pour mettre un terme à cet assassinat de tant de vies.

Odile Gordon-Lennox
Independent WHO

Article déjà paru dans le solidaritéS N° 217
du 9 nov. 2012

LA SAGA DES DÉCHETS RADIOACTIFS EN SUISSE suite

Dans un article publié en septembre dernier dans le No 108 de ce journal, Erwin Weiss a expliqué l'organisation de la sécurité nucléaire en Suisse. Les défauts de ce système, les colusions et intrigues qui y règnent, l'insuffisance de personnel techniquement compétent et indépendant du milieu nucléocrate, tout cela vous a été décortiqué, et illustré par le scandale qui a éclaté l'été dernier à propos du choix des sites de dépôt de déchets radioactifs, sites que la NAGRA (Coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs) était chargée d'expertiser (voir l'article dans le No 98 de ce journal, mars 2010).



Depuis la publication de l'article d'E. Weiss, on a appris début octobre que deux enquêtes avaient été diligentées, l'une par l'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN), l'autre par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). L'une des accusations qui avaient été brandies concernait un ou plusieurs procès-verbaux de séances de commission qui avaient été retouchés par des membres de la NAGRA sans que les membres de la commission en aient été informés. D'autre part, une fuite a fait apparaître un document de la NAGRA mentionnant des études de coût concernant deux des six sites présélectionnés. Ceci a immédiatement soulevé un tollé, parce qu'on pouvait en déduire que la NAGRA avait déjà fait son choix, alors qu'elle devait expertiser l'ensemble des six sites, et que le choix des deux sites retenus revient au Conseil fédéral.

Au moment de mettre ce numéro du Journal sous presse, les résultats des deux enquêtes ont été annoncés et publiés dans divers media. Il apparaît que certaines critiques ont été émises, que ce qui pouvait passer pour des présélections de sites n'était en fait que des simulations, que certaines pratiques seront bannies (comme par exemple le truandage par la NAGRA des procès-verbaux de séances de commissions), et qu'enfin diverses procédures seront améliorées. Mais à part ces petites tapes sur les doigts, aucune mesure sévère ne sera prise, les responsables ne seront pas sanctionnés, et aucune mesure de réorganisation sérieuse ne sera prise. Nous voilà donc une fois de plus rassurés par nos autorités qui nous veulent du bien: braves gens, dormez tranquilles!

Eric Peytremann

NUCLÉAIRE SUISSE

Après l'euphorie suite à la décision de nos politiciens de sortir du nucléaire, la réalité nous a bien rattrapés. Une année et demi après cette décision rien n'est fait dans le concret, même pire, les pro-nucléaires sortent du bois avec l'argument qu'une nouvelle centrale est nécessaire pour boucher le trou de l'énergie électrique. Le Conseil fédéral a publié son rapport de la stratégie énergétique 2050, mise en consultation jusqu'à la fin janvier 2013.

Cette stratégie est basée sur une durée d'exploitation des centrales nucléaires suisse de 50 ans!! En plus Mme Doris Leuthard a déjà laissé sous-entendre qu'une prolongation à 60 ans n'était pas exclue!

Pour contrer le manque d'énergie électrique sont prévues des installations chaleur-force, une augmentation de la part des énergies renouvelables, des centrales thermiques à gaz (!!!) et des économies d'énergie, mais les dispositions de la loi

sur le CO2 doivent être respectées. Cette stratégie montre bien le manque de courage de nos autorités. Nous demandons un plan nettement plus écologique, un arrêt des centrales nucléaires plus rapide, en commençant par arrêter les centrales de Mühleberg, Beznau 1 et 2 tout de suite. Les estimations de Roger Nordmann, présentées dans son livre « Libérer la Suisse des énergies fossiles » (édition FAVRE, 2010) montrent bien que c'est possible. Rudolf Rechsteiner, dans son livre « 100% renouvelable » (édition FAVRE, 2012) est de même avis. Bien sûr ces estimations sont basées sur un développement nettement plus fort des énergies renouvelables. Le temps avance et on continue de faire comme si aucun changement n'était nécessaire. On construit encore des maisons et immeubles à peine Minergie en sachant que nous pouvons faire des quartiers autonomes en énergie (isolation, photovoltaïque, solaire thermique et géothermie). Des exemples existent, en Suisse aussi. Un nouveau rapport des experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) va sortir l'année prochaine et va nous montrer une dégradation

supplémentaire, malheureusement sans grand effet (le dernier rapport était sorti en 2007).

Mais revenons à notre objectif premier, les centrales nucléaires. L'énergie électrique représente environ 25% de la consommation d'énergie en suisse.

La centrale de Mühleberg fournit environ 4% de notre énergie électrique. Pour une exploitation jusqu'en 2022, comme prévu par le Conseil fédéral (et les FMB), il faudra encore investir 570 millions, sans compter avec l'augmentation des coûts à chaque revalorisation pour le démantèlement et le stockage des déchets (tous les cinq ans). Nous demandons depuis longtemps l'arrêt immédiat de la centrale de Mühleberg. Des habitants des zones une et deux ont déposé un recours contre la décision d'une exploitation illimitée. **Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a donné raison aux recourants et a fixé une nouvelle limite d'exploitation au 28 juin 2013.** Le propriétaire, les forces motrices bernoises (FMB), ont fait un recours au Tribunal fédéral (TF). Mais un recours au TF est compliqué, long et cher. Les FMB ont d'abord envoyé leurs arguments. Nous avons pu répondre là-dessus (réplique) et le TF a lancé un deuxième tour (duplica) qui est maintenant entre les mains du TF. Il semble qu'il y aura encore un troisième tour ! Nos arguments sont toujours basés autour des trois points les plus importants: fissures (vieillesse), tremblement de terre (bassin de stockage des éléments radioactifs, barrage de la centrale hydroélectrique), refroidissement de secours (crues), mais ces réponses demandent beaucoup de détails et de documentations et des formulations juridiques. Nous attendons le jugement du TF, qui viendra probablement au printemps. Bien sûr, les arguments des FMB sont directement liés avec l'inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). En parallèle, les FMB ont aussi envoyé un catalogue de mesures pour continuer l'exploitation après le 28 juin, mais ce catalogue est pour l'heure top secret. Pour être validé, il doit être public. A cela, il faut ajouter l'expertise d'OSART (Operational Safety Review Team) de l'AIEA qui dit que tout va bien à la centrale nucléaire de Mühleberg, mais note quand même 10 bonnes pratiques (good practices) ainsi que 21 recommandations et suggestions! Le rapport définitif sortira en janvier 2013 (une autre équipe d'experts de l'AIEA a aussi analysé l'IFSN, avec encore plus de recommandations!).

Une excellente documentation historique des événements de la centrale nucléaire de Mühleberg (en allemand) est disponible sur Internet (<http://angelisansichten.ch/muhleberg-chronik-2>). Entretemps il y a plusieurs événements concernant la centrale nucléaire de Mühleberg:

l'initiative cantonale «Mühleberg vom Netz» a été déposée le 10 février 2012 avec 15 548 signatures. Cette initiative demande un changement de la constitution du canton de Berne avec un article pour l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Mühleberg, parce que le canton de Berne est l'actionnaire principal des FMB (52%). Le

Conseil d'Etat veut faire une contreproposition avec une date limite de l'exploitation, probablement avant 2022.

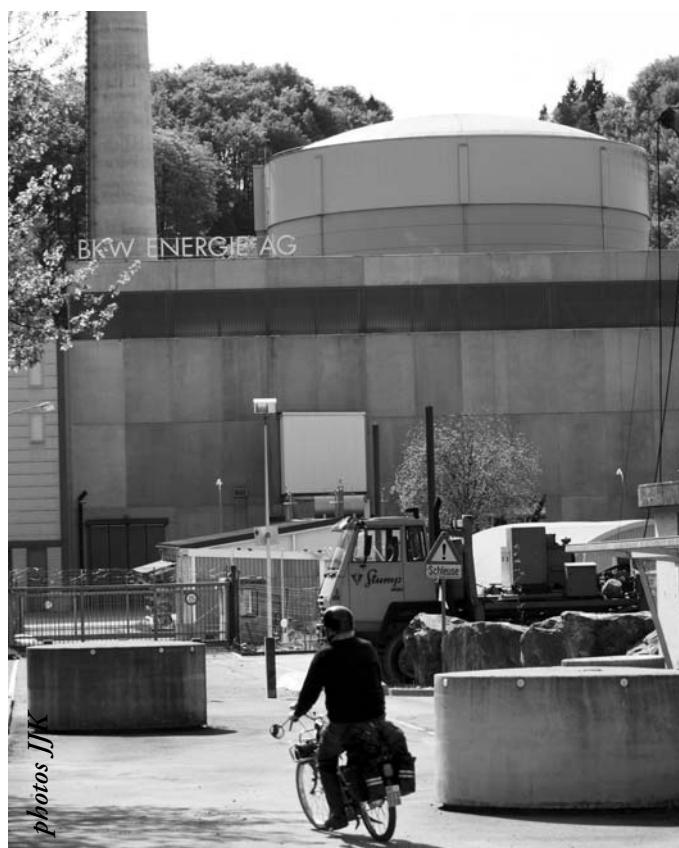
Table ronde avec les maires de Berne et de Genève et l'avocat du recours, Rainer Weibel:

Genève soutient les recourants financièrement et est membre de l'association «Mühleberg Verfahren» avec d'autres villes comme Bienne, Berne, Delémont, Renens, Vernier, etc. Le maire de Genève Rémy Paganini a expliqué que la ville avait un programme d'économie d'énergie et n'achetait quasiment que du courant certifié sans nucléaire. Il a répondu entre autre au maire de Berne, Alexandre Tschäpät, que, en tant que maire, il obtient des différentes organisations publiques tous les documents demandés, mais il faut les demander. M. Tschäpät s'est plutôt défendu, disant qu'il était lui-même aussi pour arrêter Mühleberg tout de suite, mais qu'il ne pouvait pas faire grand chose, que c'était au canton de réagir. Il pense que la population d'aujourd'hui a déjà oublié un peu Fukushima et juge l'économie de nouveau plus importante que la sécurité. M. Paganini a répondu que le prix d'un accident nucléaire est mille fois supérieur aux pertes d'aujourd'hui;

AKW-Ade (groupement antinucléaire suisse-allemand) a lancé un excellent théâtre de rue pour le 40e anniversaire de Mühleberg.

Une tour de refroidissement bien fissurée qui avance péniblement et sur laquelle les FMB mettent des sparadraps partout et le médecin, qui a été appelé au secours, ne peut plus rien faire et la centrale crève finalement;





L'initiative fédérale pour sortir du nucléaire (les Verts) a été déposée le 16 novembre.

Elle prévoit l'arrêt de Beznau 1 une année après l'acceptation de l'initiative et une durée d'exploitation au maximum de 45 ans (beaucoup trop !) pour les autres.

Tout cela nous donne encore beaucoup de travail pour un avenir sans nucléaire avec des énergies renouvelables. Nous avons besoin de votre aide! Vous trouverez les dates de réunion du comité de ContrAtom sur notre site (www.contratom.ch).

Merci de si possible payer votre cotisation.

Une nouvelle initiative fédérale, «Efficacité électrique», est lancée. Vous trouvez des feuilles à signer soit sur notre site (www.contratom.ch) soit sur le site de l'initiative (www.initiative-efficacite-electrique.ch). Cette initiative demande d'augmenter l'efficacité électrique de façon à limiter la consommation d'électricité en 2035 au niveau de 2011.

Une autre date à retenir: le 7 septembre 2013 pour une manif anti-nucléaire suisse (MenschenStrom / sortons du nucléaire).

Erwin Weiss

LUCENS ENCORE ET TOUJOURS

Vous vous en rappelez certainement, c'est en 1969 qu'une partie du coeur du réacteur de la centrale nucléaire de Lucens entraînait en fusion.

Plus précisément le 21 janvier après une année de fonctionnement. Ce jour-là, la Suisse a pu s'enorgueillir d'avoir eu le premier accident nucléaire civil de l'histoire des centrales, bien avant Three Miles Island et d'un niveau malheureusement bien supérieur. Par chance, la caverne dans laquelle elle était placée a retenu tout, ou presque, de la radioactivité. Tout a été bétonné après nettoyage des éléments radioactifs mais il restait encore parmi les 400gr. d'uranium faiblement enrichi, 4 grammes d'uranium 235 ainsi que 0,05gr. de plutonium (quantité négligeable et ne représentant soi-disant aucun danger selon la SNA). Les eaux d'infiltration sont régulièrement contrôlées et soumises à analyses.

C'est d'ailleurs ces eaux-là qui ont perturbé la quiétude de Lucens en début d'année.

Alors que des valeurs de tritium (un isotope radioactif) ont, entre 2001 et 2011, été mesurées autour de 15 becquerels par litre, les échantillons d'eau mesurés récemment ont présenté une concentration de tritium de 230 Bq/l, de quoi troubler plus d'un péquin. Un taux cependant bien inférieur à la valeur limite de 12000 Bq/l. Selon l'Office Fédéral de la Santé Public, la population et l'environnement

ne courent aucun danger. Ces prélèvements, qui étaient effectués toutes les 2 semaines et analysés tous les 3 mois, sont fait dans le système de drainage aménagé autour de l'ancienne centrale pour récupérer les eaux d'infiltration ainsi que dans différents endroits jusqu'au bord de la Broye. Depuis le mois d'avril, ces prélèvements sont effectués quotidiennement dans les eaux du bassin de contrôle afin de pouvoir comprendre le pourquoi du comment de cette augmentation du taux de tritium. „L'hypothèse d'une fissure est très peu probable, mais si c'est le cas, d'autres radionucléides tel que le césium 137, 300 fois plus nocif que le tritium qui est faiblement radiotoxique, pourrait se retrouver dans l'environnement“ indique Sybille Estier, cheffe de la section de surveillance de la radioactivité dans l'environnement à l'OFSP. L'hypothèse la plus plausible: du tritium contenu dans l'eau lourde déversée lors de l'accident qui après évaporation migrerait vers la surface au bout de 40 à 50 ans selon la scientifique. Il semblerait que les contrôles d'avril ait démontré un retour aux normes du tritium sauf pour le drain N°4.

A travers ces faits,

on peut voir qu'avec cet accident qui a eu lieu il y a presque 44 ans, les effets se font encore ressentir bien que l'on ait, à l'époque, soi-disant contrôlé la situation. Comme quoi mieux vaut tout stopper tout de suite que d'attendre encore d'autres surprises.

Philippe Progin

CONTRATOM MANIF À LYON

Au matin du 13 octobre 2012 à la gare Cornavin, nous nous retrouvons à 3 personnes de notre comité CONTRATOM pour manifester à LYON dans la région la plus nucléarisée d'Europe, contre la Centrale du BUGEY.

Etonnés de nous retrouver entre nous malgré l'appel large qui avait été lancé, notre TRIO ELECTRICO POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES a eu beaucoup de plaisir de représenter notre cité GENEVOISE à LYON. Les panneaux d'Anne-Cécile ainsi que notre banderole ont fait effet lors de la chaîne humaine et sur les quais du Rhône. Quelques unes de mes photos d'amatrice militante ci-dessous pour partager avec vous ce moment.

Bonnes Fêtes et bon passage à toutes et tous pour l'an 2013

Corinne Goehner-da Cruz du comité



LES GAZ DE SCHISTE, C'EST QUOI ?

C'est l'appellation impropre de la technique d'exploration et d'extraction des dits "gaz non-conventionnels", ceci désigne le forage jusqu'à 4000m de profondeur pour extraire des gaz et des boues bitumeuses.

La différence avec les forages dits "conventionnels" réside dans le mode et la profondeur d'extraction. Les forages actuels percent rarement à plus de 1000m une couche étanche qui retient du pétrole dans une "roche-mère", ce qui produit une remontée et un captage du gaz et du pétrole + légers que l'eau. Pour extraire les "gaz de schiste", on fore jusqu'à 4000m à travers les nappes phréatiques en provoquant une pression violente (jusqu'à 1000 atmosphères) pour faire remonter l'or noir.



Où est le problème ?

Cette technique violente dite "fracturation hydraulique" a plusieurs conséquences :

- a) La traversée des nappes phréatiques par des forages (soi-disant étanches) peut polluer celles-ci à cause des additifs très toxiques.
- b) La moindre exploration-extraction nécessite 4 puits, chacun consommant 20.000m³ d'eau (20 millions de litres!!!!) risquant d'assécher des cours d'eau et des nappes.
- c) Le forage jusqu'à 4000m fait remonter des gaz dormeurs très radioactifs (ex: radon) et rejette du méthane dans l'atmosphère.
- d) Malgré les garanties d'étanchéité des forages (données par les pétroliers) des remontées des additifs toxiques et des gaz radioactifs peuvent se produire à travers les fissures naturelles et par celles provoquées par l'ébranlement des roches.
- e) Ces secousses sismiques peuvent en provoquer d'autres incontrôlables.

Attitude des pouvoirs publics et lobbies pétroliers et contre-vérités:

- a) Avant l'avènement de la gauche en France, trois permis d'explorer ont été interdits en Ardèche, car les pétroliers ont fait l'erreur de dire "fracturation hydraulique". Il restait 57 permis.
- b) Les 14 et 15 septembre 2012 après la conférence gouvernementale de la "Gôche", **François Hollande a déclaré**: "durant mon mandat, pas de fracturation hydraulique" Tout le monde a cru à la fin des gaz de schiste. Erreur! Les lobbies pétroliers oeuvrent pour soi-disant une recherche vers d'autres techniques mais en fait pour requalifier différemment la fracturation hydraulique.
- c) Economie: Les mêmes lobbies utilisant une partie de l'expérience Nord-Américaine depuis 15 ans affirment de façon incomplète et unilatérale, le bonus économique apporté à la région par les gaz de schiste. Or ceci est contreversé. Le baril de pétrole étant de plus en plus cher, les pétroliers nous font croire que l'exploration des gaz de schiste est rentable. Véritable enjeu: les gaz de schiste ne seraient que la transition, après la fonte de la calotte glaciaire, vers l'exploration des sous-sols arctiques!!!!!!

Moyens de lutte

Résumons: Vigilance, Information, Action

- a) soit diffuser au maximum dans les communes, le film "Gasland" qui, après l'expérience des forages aux U.S.A et au Canada, montre les méfaits des forages (eau polluée, maladies des humains et du bétail), surveiller les mouvements suspects de camions bizarres et les transactions dans les cadastres.
- b) Informer la population et les élus.
- c) Constituer des contre-pouvoirs pour rétablir les contre-vérités des lobbies.

Chassez le (gaz) naturel, il revient au galop!!!

EN 1936, en Espagne, on criait "No pasarán", maintenant, crions "No gasarán" Ne soyons plus "gazoschistes" ...

Toulouse

ASSISES TRANSFRONTALIÈRES

Genève: un «Monaco durable»?

Les objectifs proclamés du **Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PA)** - le soi-disant «Grand Genève» - sont des plus louables: une société durable, équitable, réduisant ses gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables et au développement des transports publics... Malheureusement, malgré certaines réalisations, on continue de s'enfoncer: logement toujours plus inabordable (des deux côtés de la frontière), mobilité dans l'impasse, mitage des campagnes, surchauffe d'une économie financière laissant de côté les chômeurs locaux et les besoins réels de la région, et qui pourrait se révéler dangereusement fragile dans la crise actuelle.

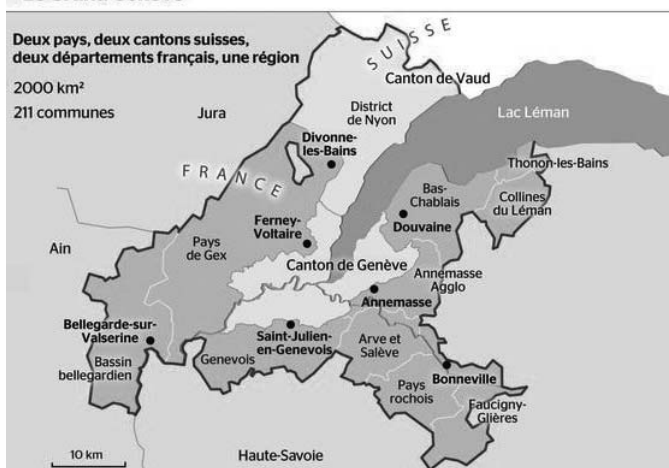
Le 1er décembre, comme l'année dernière, à l'appel d'une trentaine d'associations, dont ContrAtom et la Coordination Climat Justice Sociale, une centaine de personnes ont participé à des ateliers (mobilité, habitat, agriculture, fiscalité, énergie, entre autres). Il s'agissait de chercher des revendications concrètes afin de maîtriser la croissance et réorienter l'économie vers un modèle plus soutenable. Quelques extraits (les documents introductifs – et bientôt les conclusions de la journée – sont disponibles sur le site:

[http://www.coordination-transfrontaliere.org/assises-transfrontaliere/assises-3-2012/.](http://www.coordination-transfrontaliere.org/assises-transfrontaliere/assises-3-2012/))

Fiscalité: la fuite en avant?

Les mesures prises n'arrivent pas à suivre une croissance explosive, conséquence en grande partie d'une politique de paradis fiscal encourageant le déplacement d'entreprises, et de leurs employés haut de gamme, vers Genève. Il faudrait réduire l'attractivité fiscale excessive de Genève - autant par rapport au Genevois français qu'au niveau international - à la fois modérer la croissance et pour financer une réorientation vers un modèle de développement plus durable. L'alignement des impôts des entreprises suisses et ceux des entreprises étrangères à Genève bénéficiant de régimes fiscaux spéciaux, exigé par l'Union Européenne, permettrait cela, si cela se faisait par le haut. Mais notre ministre des finances «vert», M. Hiler, propose au contraire de les aligner vers le bas en agitant la menace d'un départ de toutes ces sociétés. Il veut ainsi réduire drastiquement l'imposition normale des entreprises (de 24,2% à 13%)! Plutôt que de s'enfoncer dans la dépendance sur une monoculture financière et spéculative, nous proposons un développement économique alternatif. Par exemple, en rendant régulièrement plus exigeante la norme imposant l'isolation thermique des bâtiments, ce qui garantirait une expansion de ce secteur tout en réduisant fortement nos gaz à effet de serre et notre dépendance énergétique.

Le Grand Genève



Transport publics: gare aux effets pervers

Les spécialistes appellent ça «l'effet rebond». Ainsi, en l'absence de mesures aptes à limiter le trafic routier privé, le développement des transports publics peut créer un appel d'air, encourageant d'autres usagers à faire des déplacements plus nombreux et plus longs, puisque les routes sont relativement dégagées. Or c'est bien ce qui se passe à Genève. Un gros effort a été fait pour développer les transports publics, notamment les trams, mais le transfert modal, c'est à dire le nombre de frontaliers qui se sont mis aux transports publics, correspond juste à l'accroissement du trafic transfrontalier. Donc sans réduire du tout le nombre de déplacements en voiture! Et entre 2009 et 2012 on constate déjà une augmentation de 9 à 21 mio de voyageurs-kilomètres par jour dans la partie française de l'agglomération. Ce n'est pas comme ça que nous allons réduire notre empreinte carbone et notre dépendance au pétrole!

Toute une gamme de mesures pour éviter l'effet rebond a été discutée, par exemple, un péage urbain (éventuellement modulable selon l'horaire, le remplissage et le type de véhicule), ainsi que de rendre obligatoire des plans de déplacement entreprise (plutôt que des parkings gratuits!).

Energie

De manière générale, il faudrait un plan d'ensemble, avec une instance de contrôle pouvant rectifier le tir, pour aller vers le 100% renouvelable au niveau de la région. Ce plan doit travailler sur les trois dimensions définies par l'association Negawatt en France: sobriété, efficacité et renouvelables. Parmi les pistes de départ: s'organiser collectivement pour pouvoir réellement bénéficier des prêts à taux zéro théoriquement disponibles pour les rénovations écologiques en France, ou encore demander que les associations NOE21 et Negawatt soient financées pour élaborer un plan d'ensemble pour l'agglomération.

Donc, affaire à suivre! Ce qui est déjà acquis est un collectif transfrontalier qui prend les choses en main. C'est déjà pas mal!

Olivier de Marcellus

VISITE À THREE MILE ISLAND

HARRISBURG l'héritage

Harrisburg dégage un air de «Desperate Housewives», avec son nom princier à la mode, ses avenues propres et ses clodos en «Nike». La ville a marqué l'histoire américaine, théâtre de sanglantes batailles sécessionnistes, elle y a gagné le titre de capitale de l'État de Pennsylvanie. Un beau capitole aux formes de la basilique de Rome, trône au milieu de la cité. Les deux mégapoles voisines de Philadelphie et Pittsburg ont monopolisé les investissements. Alors Harrisburg, pionnier oublié de l'acier, se tourne vers l'atome et inaugure en 1974 le premier réacteur de la centrale de Three Mile Island (TMI1), située à 30km au sud, sur une île de la rivière Susquehanna. Le deuxième réacteur (TMI2) est connecté au réseau en décembre 1978.

A cette époque les dangers du nucléaire sont peu connus du grand public américain. Alors Hollywood s'invite dans le débat de cette énergie nouvelle, en sortant au début 1979, le «Syndrome Chinois». Un scénario catastrophe qui met en cause des nucléocrates avides de profits, deux journalistes tenaces et une centrale atomique. Un accident se produit dans cette dernière, le cœur entre en fusion, le corium se crée et s'enfonce dans la terre en direction de la Chine, située à 8000km de là, non pas à vol d'oiseau mais à trou de taupe? Ce film excellent avec Jane Fonda et Michael Douglas engendre la polémique. Les antinucléaires crient au danger, les pros ne voient que le fantasme cauchemardesque d'un réalisateur. La presse acquise aux milieux financiers multiplie les interviews d'éminents spécialistes qui assurent l'infailibilité de l'atome américain.

Trois semaines après la sortie du film, la prophétie s'accomplit. A la suite d'événements le cœur du réacteur no2 de la centrale de Three Mile Island a en partie fondu et il menace de s'enfoncer dans le sol. Le 28 mars 1979 à 04H du matin, un problème de refroidissement allume un voyant d'alarme, mais l'étiquette de la clef de mise en route du réacteur cache le voyant. L'opérateur met plusieurs minutes avant de soulever l'étiquette et découvrir le début de l'accident. Mais il est déjà trop tard, rapidement le cœur entre en fusion et le corium commence à ronger les parois du réacteur. Par mesure de précaution, le gouverneur fait évacuer les enfants et les femmes enceintes dans un rayon de 8 km pour éviter qu'ils soient incommodés par l'échappement de gaz radioactifs. En réalité plus de 200 000 personnes fuient la région. Le 9 avril, la direction de la centrale annonce que la situation est rétablie. La dernière cuve, bien que fortement abimée, a stoppé le corium et un système de refroidissement a été réparé. Selon l'université Columbia de New-York l'incident n'a eu aucun impact sur la santé de citoyens, alors que l'université de Caroline du

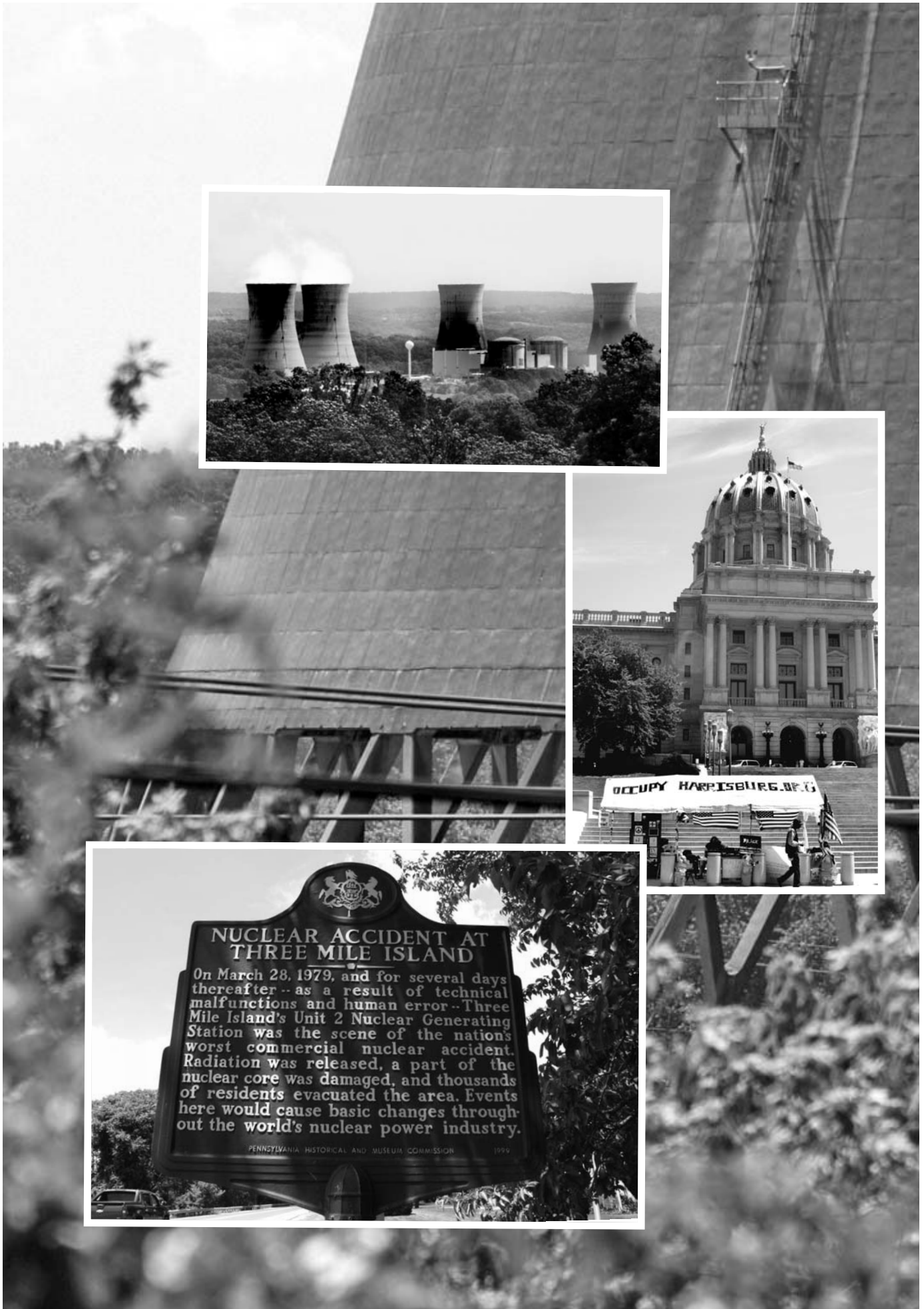
Nord a montré des pics de leucémies, cancers et de mortalités infantiles sur les zones touchées par les rejets de l'accident. La catastrophe fait la une de la presse pour de longs mois. Depuis cette date les USA n'ont plus construit de nouvelles centrales atomiques.

2012 soit trente-trois ans plus tard, Une compagnie d'électricité vient de recevoir l'autorisation de construire 2 nouveaux réacteurs, mais les investisseurs préfèrent le lucratif gaz de schiste. Qu'en est-il à Harrisburg? Avec ses 60 000 habitants la ville a tout essayé pour effacer cette blessure nucléaire, mais sans résultats, avec plus de 300 millions \$ de dettes, elle est une des premières villes des USA à tomber en faillite. L'opérateur de la centrale a été racheté par son concurrent. Exelon (c'est son nom!) il a remis en marche le réacteur TMI 1, et il a vendu la «partie production d'électricité» du réacteur accidenté à une centrale de Caroline du Nord. Il prévoit prochainement de démonter le bâtiment réacteur TMI 2 pour en construire un nouveau. Sur le bord de la route en face de la centrale, un panneau historique rappelle qu'ici s'est déroulé le plus grave accident du nucléaire civil américain. De là on a une superbe vue sur TMI 2 et ses deux tours de refroidissement abandonnées. Dans les alentours déserts le drapeau américain flotte à toutes les fenêtres, mais à voir, personne n'est abonné au journal Contratom!!!

Un mot sur le corium: c'est l'épée de Damoclès qui se cache dans chaque réacteur nucléaire. **Le corium est la pire des matières générées par l'homme**, il est extrêmement toxique, considérablement radioactif, exceptionnellement chaud, et extraordinairement corrosif. Lors de catastrophes nucléaires, la perte du refroidissement du cœur est le point ultime de l'accident. Passé ce cap, le combustible chauffe rapidement jusqu'à 3000°, cette limite atteinte l'uranium entre en fusion et fait fondre tout les matériaux du cœur. Ce mélange de plusieurs tonnes occasionne ainsi un magma apocalyptique qui peut brûler pendant des décennies, il est capable de franchir les cuves de protection et de s'enfoncer dans la terre. **Jusqu'à présent six grands coriums ont été fabriqués involontairement: un à Three Mile Island, un à Tchernobyl et trois à Fukushima.**

Article et photos JJK







JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211
Genève 8

CONTR **A** TOM